

VOUS AVEZ DIT JUSTICE CLIMATIQUE ?

# BOÎTE À OUTILS PRATIQUE

PROPOSÉE PAR NOTRE AFFAIRE À TOUS &  
SAVANTURIERS - ÉCOLE DE LA RECHERCHE



## COORDINATION

- ▶ Savanturiers - École de la recherche
- ▶ Notre Affaire à Tous

## INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE

Camille Tardy

### A PROPOS DE SAVANTURIERS - ÉCOLE DE LA RECHERCHE :

Le CRI co-construit et partage de nouvelles manières d'apprendre, d'enseigner, de faire de la recherche et de mobiliser l'intelligence collective pour relever les Objectifs de Développement Durable.

Il développe ainsi des programmes d'enseignement de la maternelle au lycée, et de la licence au doctorat au sein de Université de Paris, de la recherche avec INSERM et a lancé l'initiative #LearningPlanet avec l'UNESCO.

A travers le programme Savanturiers - École de la recherche, il s'adresse aux professionnels de la maternelle au lycée, promeut l'éducation par la recherche aux niveaux national et international, en proposant projets pédagogiques, formations ainsi que ressources et méthodologies scientifiques, mobilise et fédère les communautés éducatives et scientifiques au service de l'École

### A PROPOS DE NOTRE AFFAIRE À TOUS :

L'association Notre Affaire à Tous a été créée en 2015 pour oeuvrer à l'instauration de la justice climatique et la protection des droits du vivant par les outils juridiques. L'Affaire du Siècle, l'action en justice contre Total, l'accompagnement de collectifs contre des projets imposés et polluants... Nous sommes convaincu·e·s que le droit est un moyen de lutte contre le changement climatique et pour la protection du vivant. La justice climatique c'est aussi la protection de toutes et tous et notamment des plus vulnérables face aux effets des dégradations environnementales en cours.

Les marches pour le climat de nombreux lycéens et collégiens ont mis en lumière les interrogations des jeunes sur les problématiques climatiques et les moyens concrets mis à disposition pour défendre l'environnement. C'est pour répondre à ces questions que l'association s'engage dans un programme de sensibilisation et d'éducation à la justice climatique et aux droits de la nature à travers son groupe de travail Education et Sensibilisation.

Le CRI offre un cadre de liberté évolutif et fécond, où diversité rime avec égalité. Le CRI travaille à la création d'un lieu inclusif qui promeut, valorise et accueille tout type de profil. Ainsi, tous les termes employés au masculin tels que « chercheur », « étudiant », « enseignant »... se réfèrent tout autant à une personne de genre féminin que masculin.

# INTRODUCTION

Pour s'approprier les enjeux du dérèglement climatique, s'investir en tant que citoyens à l'échelle de l'établissement ou apprendre de façon active et ludique, Notre Affaire à Tous et les Savanturiers proposent un ensemble de fiches d'activités pratiques à mettre en place avec les élèves de collège et de lycée.

En autonomie ou bien accompagnées par un de nos mentors, ces activités ponctuelles ou sur le long terme s'intègrent aux programmes d'enseignement de manière transversale pour fournir aux élèves les clés de compréhension des enjeux environnementaux actuels, et les outils pour y faire face individuellement et collectivement.

Ces activités développent entre autres des compétences d'argumentation, d'ouverture d'esprit et d'esprit critique, d'écoute, de gestion de projet, le tout dans un esprit d'intelligence collective.

Les sujets abordés peuvent être parfois anxiogènes et c'est pour cela que nous proposons des activités ludiques, porteuses de solutions et d'espoir et que nous tenons à offrir aux élèves un cadre de bienveillance, d'écoute et de respect où les émotions de chacun sont prises en compte.

Ces activités s'inscrivent dans la continuité des [neufs fiches thématiques sur la justice climatique](#) publiées en octobre 2020 par Les Savanturiers et Notre Affaire à Tous.

Elles peuvent s'intégrer dans les programmes d'éducation civique, d'histoire, de géographie, de sciences économiques et sociales, des sciences de la vie et de la nature. Ce dossier peut être également exploité dans les cadres des options du lycée (Histoire-géographie-Sciences politique-Géopolitique) ou la spécialité droit en terminale, dans le cadre de travaux pratiques, de club de développement durable, d'un atelier scientifique, d'un groupe d'éco-délégués, de projets disciplinaires, interdisciplinaires ou inter-degrés (école-collège, collège-lycée), ou bien de façon volontaire.

En plus des activités, nous mettons à dispositions des fiches ressources pour :

- ▶ En savoir plus sur les thématiques et en jeux abordés lors des activités ;
- ▶ Découvrir des activités complémentaires développées par d'autres organismes ;
- ▶ Vous aider dans la mise en place de vos projets et valoriser votre démarche grâce à des aides de financements, des labellisations et des démarches.

**Si vous avez besoin de renseignements ou d'un accompagnement pour la mise en place d'une des activités proposées, contactez-nous à l'adresse suivante :**

- ▶ [sensibilisation@notreaffaireatous.org](mailto:sensibilisation@notreaffaireatous.org)
- ▶ [communaute.savanturiers@cri-paris.org](mailto:communaute.savanturiers@cri-paris.org)

# SOMMAIRE

<b>QUELQUES NOTIONS CLÉS</b> .....	<b>P5</b>
<b>LE DÉBAT MOUVANT</b> .....	<b>P10</b>
<b>MISE EN SITUATION D'INÉGALITÉS CLIMATIQUES / ENVIRONNEMENTALES</b> .....	<b>P19</b>
<b>THÉÂTRE D'IMPROVISATION : SIMULATION D'UN PROCÈS ENVIRONNEMENTAL</b> .....	<b>P24</b>
<b>CHARTE DE L'ENVIRONNEMENT COLLÈGE / LYCÉE</b> .....	<b>P31</b>
<b>CONCOURS D'ÉCOLOQUENCE</b> .....	<b>P38</b>
<b>ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES</b> .....	<b>P48</b>
<b>AIDES ET DÉMARCHES</b> .....	<b>P54</b>

# QUELQUES NOTIONS CLÉS

## **ANTHROPOCENTRISME :**

Conception philosophique qui place l'humain au centre de tout et qui appréhende la réalité à travers la seule perspective humaine.

## **ACCORD DE PARIS :**

Premier accord mondial sur le climat et le réchauffement climatique, à la suite de la vingt-et-unième Conférence des Parties (COP21) qui s'est tenue à Paris en 2015. Cet accord conserve l'objectif de contenir la hausse de la température en dessous de 2°C d'ici 2100 par rapport aux années 1970, et de la limiter autant que possible à 1,5°C. Elle est signée par 195 États ainsi que l'Union européenne, et ratifiée aujourd'hui par 189 Parties.

## **CLIMAT :**

D'après l'Organisation Météorologique Mondiale, il s'agit des conditions moyennes qu'il fait dans un endroit donné (température, précipitations, ...) calculées d'après les observations d'au moins 30 ans.

## **CLIMATOSCEPTIQUE :**

Les climatosceptiques sont des personnes qui nient ou minimisent l'origine anthropique (c'est-à-dire liée à l'activité humaine) du réchauffement climatique, voire le réchauffement lui-même. Il y a deux types de climatosceptique : l'un ne croit pas au réchauffement climatique (moins fréquent) et l'autre considère qu'il s'agit d'un phénomène naturel non causé par l'Homme (plus fréquent).

## **COP :**

Conférence des parties. Elle désigne la réunion des États signataires de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

## DROITS FONDAMENTAUX :

La Constitution en vigueur en France depuis 1958 garantit un certain nombre de libertés et de droits fondamentaux en se basant sur trois sources : la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC) de 1789, le préambule de la Constitution de 1946, et la Charte de l'environnement (adossée à la Constitution en 2005). Les principes fondamentaux auxquels ces textes renvoient sont à la base de la démocratie.

## EFFET DE SERRE :

Phénomène naturel qui permet à la Terre de conserver une partie de l'énergie solaire pour élever sa température, grâce à la présence de gaz (les gaz à effet de serre) dans l'atmosphère. Sans ce phénomène, la température moyenne de la Terre serait de  $-18^{\circ}\text{C}$ . Les activités humaines sont responsables de l'augmentation de l'effet de serre, ce qui provoque l'augmentation des températures et le changement climatique.

## EMPREINTE ÉCOLOGIQUE / EMPREINTE CARBONE :

Indicateur qui mesure la quantité de surface terrestre bioproductive nécessaire pour produire les biens et services que nous consommons et absorber les déchets que nous produisons. Elle est mesurée en hectares globaux.

## LES GESTES POUR DÉBATTRE :

Durant un débat, certaines situations peuvent perturber son bon déroulement : Un élève timide interrompu par un commentaire perd le fil de sa pensée, un autre est choqué par une idée exprimée, un autre réagit sur le vif en coupant la parole et de façon nerveuse, etc. Il existe certains gestes qui permettent d'exprimer son point de vue ou demander la parole sans interrompre la personne en train de parler, afin de maîtriser les échanges et permettre à toutes celles et ceux qui le souhaitent de s'exprimer :



INDEX LEVÉ :

DEMANDER  
LA PAROLE



MAINS AGITÉES  
EN L'AIR :

EXPRIMER  
SON ACCORD



MAINS AGITÉES  
VERS LE BAS :

EXPRIMER  
SON DÉSACCORD

**DEUX INDEX LEVÉ :**

DEMANDER UNE PRISE DE PAROLE COURTE EN RAPPORT DIRECT AVEC L'INTERVENTION EN COURS

**MAINS EN T :**

EXPRIMER UN PROBLÈME TECHNIQUE NON RELATIF AU DÉBAT

## **INÉGALITÉS CLIMATIQUES :**

Inégalité d'impact (exposition et vulnérabilité) et de responsabilité face au dérèglement climatique. Ces inégalités dépendent des caractéristiques de l'individu (âge, sexe, couleur, métier, classe sociale, patrimoine) et de leur spcialisation (pays, territoire).

## **INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES :**

Inégalité d'impact (exposition et vulnérabilité) et de responsabilité face aux problématiques environnementales au sens large.

## **INTELLIGENCE COLLECTIVE :**

Concept de psychologie sociale qui désigne la capacité d'une communauté à mettre en commun connaissances, compétences et expériences d'une somme d'individus afin d'avancer vers un but commun. Ce concept part du principe que la performance collective est supérieure à la somme des performances individuelles. Il s'appuie sur la logique suivante :

- ▶ Chaque individu ne possède qu'une connaissance partielle de l'environnement et n'a pas conscience de la totalité des éléments qui influencent le groupe auquel il appartient ;
- ▶ Grâce à de multiples interactions sociales, les différents individus sont en relation avec un ou plusieurs autres individus du même groupe ;
- ▶ Chaque individu trouve un bénéfice à collaborer avec les autres agents. Sa performance au sein du groupe est ainsi meilleure que s'il était seul.

## **ÉCOCENTRISME :**

Conception philosophique qui reconnaît à l'ensemble de l'écosphère une valeur intrinsèque et non instrumentale et qui fait de la nature un sujet de droit.

## **JURISPRUDENCE :**

Désigne l'ensemble des décisions de justice relatives à une question juridique donnée. Il s'agit donc de décisions précédemment rendues, qui illustrent la manière dont un problème juridique a été résolu et sur lesquelles les juges peuvent s'appuyer pour rendre une décision de justice.

## **JUSTICE CLIMATIQUE :**

La justice climatique vise à faire respecter par tous (L'État comme les citoyens) les obligations face au changement climatique, et le droit de chacun à vivre dans un environnement sûr, propre, sain et durable en vue de garantir la jouissance effective des droits humains. La notion de justice climatique désigne les approches éthiques, morales, de justice et politique de la question de l'égalité face au dérèglement climatique, plutôt que les approches uniquement environnementales ou physiques. Elle est aussi utilisée pour désigner les plaintes et actions juridiques déposées pour action insuffisante contre le changement climatique et pour l'adaptation vers une transition écologique et sociale.

## **LIMITES PLANÉTAIRES :**

En 2009, une équipe internationale de chercheurs, menés par Johan Rockström du Stockholm Resilience Centre et Will Steffen de l'Université nationale australienne, a identifié neuf processus et systèmes régulant la stabilité et la résilience du système terrestre qui, ensemble, fournissent les conditions d'existence dont dépendent nos sociétés. Des valeurs seuils définies pour chacun de ces processus ou systèmes, ne doivent pas être dépassées si l'humanité veut pouvoir se développer dans un écosystème sûr, c'est-à-dire évitant les modifications brutales et difficilement prévisibles de l'environnement planétaire.

## **MÉTÉO :**

Valeurs instantanées et locales de température, de précipitations, de pression, d'ensoleillement, etc.

## **MIGRANT / RÉFUGIÉ CLIMATIQUE :**

Personne obligée de quitter sa région ou son pays de façon temporaire ou définitive en raison du changement climatique qui dégrade son environnement et/ou ses conditions de vie au point de ne plus pouvoir répondre à ses besoins fondamentaux (accès à l'eau, nourriture, logement).

## **GIEC :**

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat créé en 1988. C'est un organisme intergouvernemental ouvert à tous les pays membres de l'ONU et placé sous la responsabilité de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Il évalue l'état des connaissances scientifiques sur l'évolution du climat, ses causes et ses impacts.

## **ONU :**

Organisation des Nations Unies regroupant actuellement 193 États membres. Les objectifs premiers de l'organisation sont le maintien de la paix et la sécurité internationale.

## **PERSONNALITÉ JURIDIQUE :**

Aptitude que possède une personne à être titulaire de droits et de devoirs. Les personnes physiques sont dotées de la personnalité juridique dès la naissance, tandis que les personnes morales en sont dotées par la volonté de son ou de ses membres, après enregistrement auprès de l'administration compétente (immatriculation au Registre du commerce et des sociétés pour une société et déclaration en préfecture pour une association). La nature n'a pas de personnalité juridique.

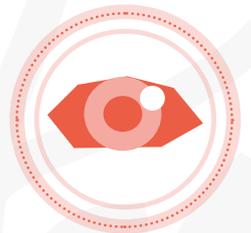
# LE DÉBAT MOUVANT

Organisation d'un débat mouvant pour introduire les concepts des enjeux environnementaux et de la justice climatique dans un cadre d'intelligence collective, d'écoute et de bienveillance. Cet atelier peut s'effectuer en début de séance ou séquence afin d'introduire le sujet et articuler la séance à partir du savoir, des préjugés et des attentes des élèves.

## DESRIPTIF GÉNÉRAL

### PRÉREQUIS :

- Lire les fiches thématiques de la boîte à outils pédagogique "Justice Climatique" de Notre Affaire à Tous et des Savanturiers
- Connaître les principes de l'intelligence collective et les gestes pour débattre (voir la fiche Quelques notions clés)
- Connaître la définition et l'utilisation d'un argument / disposer de connecteurs logiques pour proposer une argumentation claire



### OBJECTIFS :

- Apprendre à justifier son point de vue à l'aide d'arguments
- Apprendre à écouter les arguments opposés
- Apprendre à faire preuve d'ouverture d'esprit et accepter de changer éventuellement d'opinion
- Comprendre l'importance de la bonne définition des termes sur un sujet controversé

### TEMPS :

Entre 20 min et 40 min  
(suffisamment long pour laisser tous les élèves s'exprimer mais pas trop long pour ne pas perdre leur attention)



### PARTICIPANTS :

- ▶ 5 personnes minimum (pour assurer un débat), une classe au maximum (pour permettre la prise de parole de tous)
- ▶ Un animateur (enseignant, mentor ou élève) et si possible un secrétaire pour prendre des notes et rédiger un compte rendu des échanges



### MATÉRIEL :

- ▶ Deux feuilles A4 (ou deux ardoises) : l'une où il est inscrit "D'ACCORD" et l'autre où il est inscrit "PAS D'ACCORD". Ces feuilles serviront de pancartes pour définir deux zones distinctes
- ▶ Fiche des affirmations qui feront l'objet du débat mouvant
- ▶ Fiche de mots clés à aborder en fonction des affirmations (surtout si l'animateur est un élève)



### LIEU :

En intérieur ou extérieur, dans un endroit suffisamment grand et dégagé (dans une salle de classe, les tables et chaises sont déplacées sur le côté).



# ORGANISATION & DÉROULEMENT

## EXPLICATION DES RÈGLES DU DÉBAT MOUVANT

L'objectif de cet atelier est de faire argumenter les élèves à partir d'affirmations plus ou moins controversées. Le débat mouvant s'articule autour de plusieurs affirmations (entre deux et quatre selon le temps disponible).

Pour chaque affirmation, les élèves se positionnent dans une des deux zones ("D'accord" ou "Pas d'accord"). En cas de doute, elles et ils pourront rester au milieu de la salle dans la "Rivière du doute", mais il est préférable de ne pas leur proposer cette possibilité en premier lieu, afin de les inciter à prendre une position tranchée.

Une fois les élèves positionnés, les deux camps s'expriment tour à tour en formulant des arguments pour justifier leur positionnement. Au fur et à mesure du débat, les élèves ont le droit de changer de camp si les arguments du camp opposé les ont convaincus.

L'enseignant ou le mentor explique aux élèves les gestes pour débattre et définit le cadre de bienveillance, de respect et d'écoute dans lequel se déroule cette activité.

## ENONCÉ DES AFFIRMATIONS

L'animateur énonce au fur et à mesure les affirmations sur lesquelles les élèves vont devoir se positionner (dans la zone "d'accord", "pas d'accord" ou éventuellement dans la "rivière du doute" au milieu de la salle).

## ANIMER LE DÉBAT

Un des principes du débat mouvant est que **le plus petit groupe parle en premier**. Il y a alors plusieurs façons d'animer le débat :

- **La parole est donnée à un camp, puis à l'autre**, tour à tour. Une personne parle à la fois. Pour favoriser la participation de tous, il est parfois nécessaire de limiter à un argument par personne et de désigner les élèves.
- **Un temps est laissé à chaque groupe pour formuler collectivement des arguments** qui seront énoncés par un ou des porte-paroles. Il est nécessaire de faire parler de façon alternée l'un et l'autre groupe.

**Les désaccords** mis en avant à travers le débat mouvant sont de différentes nature :

- **De réels désaccords autour de l'affirmation** : l'objectif est alors de mettre en avant la **divergence des avis** et de favoriser la prise en compte et l'acceptation de l'ensemble des avis.
- **Des désaccords dus à une définition des termes** ou à une appréhension différente de l'affirmation posée : l'échange autour des termes permet d'aller vers une **culture commune** autour du sujet abordé.

Les élèves qui changent de camp au cours du débat, sont éventuellement invités à expliquer la raison de leur changement. L'animateur donne alors la parole à l'autre groupe et demande si l'argument a convaincu des personnes.

L'animateur peut clarifier des termes et apporter des définitions supplémentaires au besoin mais il est intéressant d'attendre la fin du débat relatif à une affirmation, pour ne pas influencer les élèves.

Une fois une affirmation débattue, tous les élèves se remettent au centre de la salle et attendent l'affirmation suivante pour se positionner de nouveau.

# CONSEILS POUR LE CHOIX DES AFFIRMATIONS ET EXEMPLES

La réussite du débat mouvant réside dans le choix des affirmations. Voici quelques règles pour les choisir :

- **Il doit s'agir d'affirmations** (et non de questions), pour que les élèves expriment leur point de vue.
- Les affirmations doivent faire débat et/ou **provoquer une difficulté à se positionner** d'un côté ou de l'autre.
- Les termes sont choisis de sorte que les élèves aient **besoin de les définir**.

Pour construire un débat mouvant, seules 2 ou 3 affirmations sont nécessaires. Un nombre trop grand d'affirmation serait contre productif et ne permettrait pas aux élèves de réellement débattre sur chaque affirmation.

Voici quelques idées d'affirmation pour réaliser le débat mouvant.



« **Le changement climatique, c'est naturel** »

## OBJECTIF

Aborder les notions de base du changement climatique (responsabilité des activités humaines, définition du climat, etc.) et entamer une discussion sur la notion de climatoscepticisme.

## NOTIONS CLÉS

**Le climat a toujours changé** : Des changements climatiques ont déjà eu lieu de façon naturelle (périodes glaciaires et interglaciaires) mais jamais à une telle vitesse. La température moyenne mondiale (terre et océans) a augmenté de 0,85°C entre 1880 et 2012.

**Les activités humaines** : activités industrielles, transport, consommation, agriculture, bâtiments, etc. Toutes ces activités ont des impacts sur l'environnement et émettent notamment des gaz à effet de serre, ce qui provoque une augmentation de la température moyenne de la Terre.

**Météo vs Climat** : À la différence de la météo qui consiste en l'analyse de différents phénomènes (ensoleillement, précipitation, vent, température) à un instant T et une zone très spécifique, le climat analyse les évolutions météorologiques sur des périodes plus longues et des zones géogra-

phiques larges. Ainsi, quand on parle de changement climatique, on parle d'un changement global sur la Terre, avec des effets différents selon les régions.

**Climatosceptiques** : Selon [une enquête Ipsos menée pour EDF](#) dans 30 pays en 2020, 93 % des gens sont convaincus que le changement climatique est une réalité mais un quart de la population (32%) l'attribue à un phénomène naturel ou inconnu. Aujourd'hui, 97% des scientifiques travaillant sur ce sujet considèrent que la terre se réchauffe en raison des activités humaines. Le lien entre activités humaines et accroissement des températures est [extrêmement probable](#) (+95% de probabilités).



« De toute façon, on s'en sortira toujours »

#### OBJECTIF

Débattre sur l'interprétation des termes ("on", "s'en sortir").

#### NOTIONS CLÉS

**Conception anthropocentrée vs écocentrée** : que signifie "on" ? L'occident et les pays développés uniquement ? L'humanité toute entière ? Les espèces vivantes (plantes et animaux) / Que signifie le terme "s'en sortir" ? Survivre, évoluer, se déplacer ?

**Inégalités climatiques** : tout le monde n'a pas les mêmes moyens pour s'adapter au dérèglement climatique (selon le territoire, l'âge, le métier, le sexe etc.). Les réfugiés climatiques existent déjà, notamment dans les pays en développement.

► **Fiche thématique** "[Inégalités climatiques et environnementales](#)"



« Je ne peux rien faire seul pour lutter contre la dégradation de la planète »

#### OBJECTIF

Réfléchir aux solutions et la différence d'impact à l'échelle individuelle ou collective.

## NOTIONS CLÉS

**Dualité individuel et collectif** : d'un côté, on ne peut rien faire seul pour lutter contre la dégradation de la planète car c'est collectivement qu'on y arrivera. Mais d'un autre côté, si individuellement personne ne fait rien et attend que les autres agissent on se retrouve dans une situation de statu quo.

**Les solutions individuelles** : les éco-gestes tels que baisser sa consommation, faire le tri/recyclage, prendre soin de son environnement, etc.

**Les solutions collectives** : baisse des émissions de CO2, lutte contre la déforestation, protection des espèces animales et végétales, etc.

Cette affirmation est intéressante car il est possible d'être à la fois pour et contre.

► Fiche thématique "[La responsabilité sociale et environnementale des entreprises](#)"



« L'Etat peut tout faire sans aucune limite pour protéger l'environnement »

## OBJECTIF

Introduction de l'Etat de droit, la constitution, la séparation des pouvoirs, la démocratie.

## NOTIONS CLÉS

**Actions de l'Etat dans la protection de l'environnement** : mécanismes juridiques qui existent pour réglementer les activités polluantes, pour assurer la qualité de l'eau, pour la protection des milieux naturels, les espèces de la faune et de la flore, etc.

**Les limites de l'action des États** : manque d'efficacité pour endiguer le réchauffement climatique et ses conséquences (temps de mise en application des solutions, intérêts économiques, divergences des politiques, ressources et responsabilité des États, etc.).

Évolution de nos modèles institutionnels : Protéger l'environnement de manière efficace impliquerait potentiellement de définir une autre source de légitimité du pouvoir politique.

► Fiche thématique "[Droit pénal de l'environnement en France](#)"



## « L'Etat a l'obligation de prendre soin de mon environnement »

### OBJECTIF

Introduire les droits fondamentaux, les droits de l'Homme et le droit à un environnement sain.

### NOTIONS CLÉS

**Les droits fondamentaux** : La Constitution en vigueur en France depuis 1958 garantit un certain nombre de libertés et de droits fondamentaux qui sont à la base de la démocratie.

Impacts du changement climatique sur les droits fondamentaux : "Les êtres humains font partie de la nature, et les droits de l'Homme sont étroitement liés à l'environnement dans lequel nous vivons. Les dommages environnementaux entravent la jouissance des droits de l'Homme et, inversement, l'exercice des droits de l'Homme contribue à protéger l'environnement et à promouvoir un développement durable." (Les 16 principes-cadres relatifs aux droits de l'homme et à l'environnement présentés en 2018 par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'Homme et l'environnement).

**Droit à un environnement sain** : Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé (article 1er de la Charte de l'environnement)

Les textes de protection de l'environnement : textes internationaux et nationaux (Charte de l'environnement, Déclaration de Stockholm, Protocole de Kyoto, etc.).

► **Fiche thématique** ["Les grandes négociations internationales sur le climat"](#) et ["Le droit pénal de l'environnement en France"](#)



## « Le droit protège efficacement la planète »

### OBJECTIF

Discuter de la nécessité et des limites du droit dans la protection de la planète.

### NOTIONS CLÉS

**Le droit comme appui nécessaire à la protection de la planète** : Puisque nous vivons en société, le droit est devenu essentiel pour régir, régler nos rapports quotidiens.

**Efficacité et des limites du droit :** normes contraignantes ou non contraignantes ; sanctions pour non-respect du droit etc.

**Droit anthropocentré :** l'environnement est protégé si l'Homme ou les activités humaines sont impactées par la destruction de l'environnement. Mais l'environnement n'est pas protégé en tant que tel, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de droits conférés à la nature.

**Les procès climatiques :** le rôle du juge est de veiller à la bonne application de la loi. Par divers mécanismes, notamment ceux de la responsabilité de l'Etat, il peut éventuellement obliger l'Etat via ses administrations à améliorer la protection de l'environnement et à le condamner pour des politiques insuffisantes.

► Fiche thématique ["Le droit de l'environnement et ses principes généraux"](#) et ["les grands procès climatiques"](#)

## BIENFAITS ET EXPLOITATION DU DÉBAT MOUVANT

Le débat mouvant permet spécifiquement le déplacement et la prise de position pour mettre en avant la diversité des avis et la complexité des sujets abordés. L'exercice peut générer des frustrations, en termes de prise de parole si elle est limitée, mais aussi car les participants ont souvent envie de répondre aux arguments du camp opposé en coupant la parole. Il faut veiller à l'instauration d'un climat de bienveillance où chacun peut exprimer son point de vue sans avoir peur des réactions des autres élèves. Il est nécessaire de préciser en amont qu'aucune moquerie ou jugement ne sera admis.

L'animateur (ou secrétaire) peut prendre note des arguments pour permettre ensuite de se remémorer des arguments qui ont été développés, voire les analyser par la suite.

La suite de la séance ou de la séquence peut s'organiser en fonction des arguments énoncés par les élèves dans ce débat mouvant.

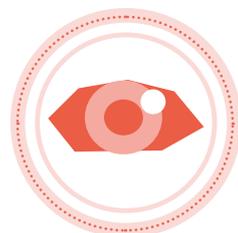
# MISE EN SITUATION D'INÉGALITÉS CLIMATIQUES / ENVIRONNEMENTALES

Il s'agit de mettre les élèves en situation face à des inégalités environnementales. Deux ou plusieurs groupes représentant les intérêts des différents acteurs impliqués s'opposent dans le cadre d'un débat pour essayer d'atteindre des compromis.

## DESCRIPTIF GÉNÉRAL

### PRÉREQUIS :

- ▶ Lire la fiche Inégalités environnementales et climatiques de la boîte à outils pédagogique "Justice Climatique" de Notre Affaire à Tous et des Savanturiers.
- ▶ Connaître les principes de l'intelligence collective et les gestes pour débattre (voir la fiche Quelques notions clés).
- ▶ Connaître la définition et l'utilisation d'un argument / disposer de connecteurs logiques pour proposer une argumentation claire.



### OBJECTIFS :

- ▶ Faire le lien entre les inégalités climatiques/environnementales et les inégalités déjà existantes (socio-économiques, territoriales, de genre).
- ▶ Comprendre la complexité des différents intérêts impliqués dans ces inégalités.
- ▶ Proposer des solutions pour réduire les inégalités ciblées dans l'exercice.

## TEMPS :

4h de pratique + temps de préparation par l'enseignant



## PARTICIPANTS :

- ▶ Une classe divisée en groupes selon les acteurs du projet
- ▶ Un arbitre du débat



# ORGANISATION & DÉROULEMENT

## PRÉPARATION DE L'ATELIER PAR L'ENSEIGNANT

La première étape consiste à **identifier une problématique entraînant des inégalités climatiques ou environnementales**, sur laquelle les élèves vont devoir débattre. L'idéal est que le cas choisi soit relativement proche du lieu d'habitation des élèves afin qu'ils se sentent aussi concernés que possible. Si ce n'est pas le cas, un sujet qui concerne la France peut suffir. Pour vous aider à choisir un cas concret, Reporterre établit [une carte des luttes](#) des collectifs engagés contre des sites et projets polluants ou injustes à travers la France. Il faut ensuite **définir une organisation** du fait du temps alloué à l'activité. L'idéal est de prévoir 4h d'animation, mais il est possible de s'adapter pour réduire à 2h. Les débats seront raccourcis, mais les élèves auront tout de même matière à débattre entre eux par la suite. Il faut ensuite **élaborer des fiches rôles** qui contiennent le nom de l'acteur, son histoire, et les intérêts qu'il souhaite défendre face au sujet défini.

## DÉROULEMENT DE L'ATELIER

Il est important de commencer la séance par une **présentation de la justice climatique**. Cela peut passer par une intervention par les bénévoles de Notre Affaire à Tous ou bien simplement une présentation par l'enseignant grâce à la boîte à outils pédagogique **Justice Climatique**. Notre Affaire à Tous peut également fournir une formation sur nos interventions si l'enseignant le souhaite.

En conclusion de la présentation, le sujet qui fera l'objet du débat est introduit aux élèves afin de leur donner les éléments de contexte au débat.

**Les élèves sont répartis en groupes selon le nombre d'acteurs** qui interviennent et qui sont impliqués dans la situation inégalitaire, dans le projet litigieux, etc. Les fiches rôles leur sont alors fournies :

- Ils prennent connaissance des intérêts qu'ils doivent défendre
- Ils prennent connaissance des intérêts que les autres groupes souhaitent défendre
- Ils organisent une stratégie et un objectif à atteindre à l'issue du débat

Enfin arrive le moment du débat. L'intervenante ou l'enseignant leur explique :

- Les notions d'intelligence collective et les gestes pour débattre
- Le déroulement du débat

## DÉROULEMENT DU DÉBAT

Le groupe devant défendre le projet s'exprime en premier et présente ses arguments pour que le projet subsiste ou pour justifier la situation inégale, la pollution, etc. Ils doivent jouer le jeu et ne pas hésiter à défendre des intérêts qui peuvent paraître socialement ou environnementalement aberrants. Ensuite, le débat est lancé : chaque individu du groupe lève la main et l'arbitre du débat accorde la parole.

**Consignes pour l'arbitre :** Il est important d'alterner les prises de parole entre les différents groupes afin que la parole ne soit pas accaparée par un seul élève ou groupe, que tout le monde puisse s'exprimer et que tous les intérêts soient défendus.

**Objectif :** Faire ressortir les inégalités sociales actuelles et à venir en mettant les élèves dans une situation critique, dans laquelle la réglementation n'est peut-être pas adaptée pour pallier ces inégalités.

## CONCLUSION ET RETOUR D'EXPÉRIENCE

- Conclusion du débat : Les élèves votent pour déterminer qui a été le plus convaincant, ou bien l'arbitre exprime son avis directement.
- Un temps est nécessaire pour permettre à chaque groupe d'exprimer son ressenti.
- Conclusion de l'enseignant ou du mentor sur les solutions pour remédier aux injustices sociales liées au changement climatique et aux dégradations environnementales.

## EXEMPLES DE SUJET



### Implantation d'une zone de stockage de déchets nucléaires

**ACTEURS :**

Gestionnaire de la zone, Etat, habitants des alentours, associations de défense de l'environnement, scientifiques, ingénieurs.

### Extension ou création d'un aéroport vs agriculteurs, apiculteurs..



**ACTEURS :**

Constructeur, exploitant de l'aéroport, Etat, habitants des alentours, agriculteurs, scientifiques, ingénieurs.



### Mise en place d'une bassine de récupération d'eau pour l'agriculture

**ACTEURS :**

Agriculteurs, Etat, association de défense de l'environnement, habitants, scientifiques, ingénieurs.

### Mise en place d'une taxe carbone sur le carburant par rapport à l'absence de taxe pour l'aérien/maritime



**ACTEURS :**

Contribuables de différentes classes sociales, Etat, entreprises polluantes (de l'aérien et du maritime)...

Il peut aussi s'agir de cas bien plus précis et spécifiques à la région dans laquelle se trouve l'établissement et les élèves participant à l'activité.

**NB :** Les acteurs comprennent les personnes publiques (Etat, collectivités territoriales comprenant les communes, les départements, les régions), les entreprises quelles que soient leur taille, les habitants citadins, les habitants ruraux, les associations de défense de l'environnement, des animaux ainsi que les scientifiques dont les éclairages sont indispensables à la compréhension non idéologique des problématiques

#### RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES :

- **Un Climat d'Inégalités :** Rapport sur les inégalités climatiques de Notre Affaire à Tous
- Une vidéo sur [la justice climatique](#) de Notre Affaire à Tous et des Savanturiers
- Reporterre établit une [Carte des luttes](#) des collectifs engagés contre des sites et projets polluants ou injustes à travers la France.
- **Carte Carbonmap** pour visualiser le "poids" des pays en fonction de différents critères : émission annuelles de GES, historiques des émissions de GES, personnes vulnérables, pauvreté, niveau de la mer, densité etc... Cette carte permet de visualiser en un clin d'œil les inégalités face aux impacts du changement climatique.

# THÉÂTRE D'IMPROVISATION SIMULATION D'UN PROCÈS ENVIRONNEMENTAL

Simulation d'un procès environnemental sur un cas concret ou fictif.

## DESCRIPTIF GÉNÉRAL

### PRÉREQUIS :

- Lire les fiches thématiques de la boîte à outils pédagogique "Justice Climatique" de Notre Affaire à Tous et des Savanturiers
  - Connaître les principes de l'intelligence collective (voir la fiche Quelques notions clés)
  - Connaître le fonctionnement de la justice



### OBJECTIFS :

- Se saisir du fonctionnement de la justice et des enjeux de la justice environnementale et climatique en se mettant dans le rôle de l'avocat de la défense, de la partie en demande et du juge
- Apprendre à défendre sa position via des arguments forts et valides
- Travailler l'aisance orale

### TEMPS :

Entre 4h et 8h selon la préparation en amont de l'enseignant



### PARTICIPANTS :

- ▶ Une classe ou deux selon l'envergure du projet
- ▶ Possibilité de faire appel à des mentors extérieurs (associations, juristes, avocats, scientifiques) pour apporter des connaissances spécifiques et accompagner les élèves dans leur travail



### MATÉRIEL :

Fiches à préparer en amont présentant le fonctionnement de la juridiction choisie, l'affaire sous ses différents aspects (économique, sanitaire, impact sur les milieux, etc.), les différents rôles à jouer pendant l'audience et la liste des différentes sanctions pouvant être appliquées à l'affaire. Selon le temps consacré au projet, les élèves peuvent prendre en charge ce travail de préparation : Le jour de l'audience, pupitre, tables et chaises disposées pour simuler un tribunal, caméra et appareil photo si enregistrement de l'audience (facultatif).



### LIEU :

Le jour de l'audience, prévoir une salle assez grande pour accueillir un éventuel public (amphithéâtre, réfectoire, etc.)



# ORGANISATION & DÉROULEMENT

## PRÉPARATION DE L'ATELIER PAR L'ENSEIGNANT

L'enseignant choisit l'affaire sur laquelle portera le procès : l'affaire peut être construite sur un cas réel comme un cas fictif. Un cas réel et proche de l'établissement peut être intéressant pour motiver les élèves et pour que les enjeux soient plus concrets.

Il convient de **diviser l'affaire selon les types d'infractions** (déversement de produits chimiques, coupe illégale d'arbre, mauvais traitement des déchets, etc.) **ou d'impacts** (impact pour les riverains, impact pour les espèces et sur les milieux, impact pour l'économie, impact sur l'Homme en général, etc.) et de cibler une entité responsable (Etat, entreprises, etc.) pour faciliter le choix de la cour saisie.

Le temps de travail des élèves et de l'enseignant dépend de **l'organisation du projet**, qui peut se dérouler :

- De manière ponctuelle, en l'espace de 4h divisées en deux séances (une séance d'explication et de préparation des plaidoiries et une séance sur le procès en lui-même). Dans ce cas, les élèves ne réalisent pas l'enquête et reçoivent directement les informations liées à l'affaire et les différents rôles à jouer (à préparer en amont par l'enseignant).
- En continu sur une période de l'année à raison d'une à deux heures par semaine. Dans ce cas, les élèves peuvent réaliser l'enquête d'investigation pour rassembler les éléments du procès (photos, interviews, documentations scientifiques, etc.) et définir avec l'enseignant les différentes personnes présentes à l'audience d'un procès.

## PRÉPARATION DE L'AUDIENCE

La première étape consiste à **présenter aux élèves les notions nécessaires** à l'organisation du procès :

- Les problématiques environnementales (dérèglement climatique, limites planétaires et enjeux liés à l'affaire choisie),
- L'intérêt du droit comme outil de préservation de l'environnement,
- L'univers des procès (les différentes cours, sanctions, l'organisation d'une audience, les rôles etc.),
- Les règles, l'univers et les objectifs de cette simulation.

**Des groupes d'élèves sont créés selon les différents rôles à jouer le jour de l'audience :**

### Le juge (quelques élèves et l'enseignant) :

Leur rôle est de poser des questions aux autres groupes représentant la partie demanderesse et la défense avant de proposer une sanction adaptée à l'affaire.

### Groupes d'avocats de la partie civile (demande) :

Leur rôle est de construire une plaidoirie et de demander éventuellement une indemnité de la part de l'accusé.

L'objectif de l'affaire est d'étudier différents aspects ou impacts liés à l'infraction.

Il peut donc y avoir un groupe en demande pour chaque impact ou intérêt mis en avant, par exemple pour :

- *représenter la nature*
- *représenter les riverains*
- *lutter contre le risque sanitaire*
- *représenter les métiers impactés par la pollution (pêcheurs par exemple)*

### Groupes d'avocats de la défense :

Leur rôle est de construire une plaidoirie en faveur de l'accusé. Il y a autant de groupes de la partie civile que de groupes de la défense, afin qu'une confrontation puisse avoir lieu sur chaque aspect ou impact défini.

Il est possible de **définir des rôles supplémentaires** selon le nombre d'élèves ou la cour saisie :

- Le procureur de la République représente les intérêts de l'Etat, fait une plaidoirie et propose une peine (dans le cas d'un tribunal pénal uniquement).
- Les jurés écoutent l'affaire et votent pour la culpabilité ou non du prévenu.
- Les témoins peuvent être interrogés par les groupes de la demande et de la défense et représenter des riverains, des employés de l'entité accusée, des travailleurs impactés dans leur travail à cause de l'infraction. Elles et ils peuvent être du côté de la partie civile ou bien de l'accusé.
- Les experts apportent des éléments scientifiques pour étayer les arguments d'une partie ou de l'autre.

Une fois les groupes définis, les élèves s'approprient leur rôle et préparent leur intervention :

- Les avocats préparent **leur plaidoirie** et leurs éventuelles questions aux témoins et experts ;
- Le groupe des juges peut s'approprier **les différentes sanctions applicables** selon la cour saisie et l'affaire (exemple d'affaires plus ou moins similaires, étude et compréhension d'arrêt de justice, etc.) ;
- Le groupe d'experts peut **analyser des ressources scientifiques** en relation avec l'affaire et en présenter les différentes conclusions ;
- Les témoins peuvent préparer leurs réponses, **étayer leur personnage**, réfléchir précisément aux impacts des infractions (à partager aux groupes de défense et de demande pour leur plaidoirie).
- **Le temps moyen de parole est à déterminer** pour chaque plaidoirie (entre 5 et 10 minutes par groupe de thématique). Dans le cas où des témoins et experts sont appelés pour témoigner, la durée des interrogatoires est également à déterminer en amont.

## DÉROULEMENT DE L'AUDIENCE

L'annonce du début de l'audience est marquée par l'entrée des juges et l'annonce de l'affaire (contexte et présentation des différentes parties).

Chaque groupe de **duel thématique** (défense et demande) est appelé pour plaider. L'idéal serait de permettre aux élèves de chaque groupe de s'exprimer, même brièvement. Une fois que les groupes du duel ont achevé leurs plaidoiries, les juges posent des questions aux deux parties, en fonction de leur compréhension des plaidoiries et de l'affaire. L'enseignant est également dans la position de juge afin d'aider les élèves à trouver des questions et à stimuler les échanges. Lorsque les juges n'ont plus de question, le duel suivant est appelé et ainsi de suite, jusqu'à ce que tous les duels aient présenté leurs plaidoiries. Si des témoins et experts sont présents durant l'audience, chaque groupe peut appeler un ou deux témoins ou experts pour lui poser des questions. A la fin du dernier duel, l'enseignant annonce **la clôture de la simulation. Les juges délibèrent et statuent sur le siège**. Si des jurés sont présents durant l'audience, ces derniers doivent également débattre entre eux pour déterminer la culpabilité de l'accusé. Les juges devront alors prendre en compte leur décision pour déterminer les sanctions. Une fois débattu, **les juges rendent leur décision** quant à chacun des aspects de l'affaire.

## CONCLUSION ET RETOURS D'EXPÉRIENCE

A la fin de la simulation, il est nécessaire de prévoir **un temps de parole** avec les élèves pour faire un bilan, recueillir leurs commentaires et leurs ressentis.

## AUTOUR DU PROJET

En parallèle de la préparation du procès, il est possible de fournir un travail de communication autour du projet.

- Sur les réseaux : blogs pour rendre compte du projet (présentation des différents éléments du procès, explication de l'organisation de la justice, témoignages, etc.).
- Communication à l'extérieur de l'établissement (journal local, mairie, association environnementale etc.).
- Filmer l'audience pour le diffuser sur le blog, le site de l'établissement, etc.

## EXEMPLES D'INFRACTIONS

- ÉMISSION OU REJET ILLÉGAL DE SUBSTANCES DANS L'AIR, L'EAU OU LE SOL.
- COMMERCE ILLÉGAL D'ESPÈCES SAUVAGES.
- COMMERCE ILLÉGAL DE SUBSTANCES APPAUVRISANT LA COUCHE D'OZONE.
- TRANSFERT OU DÉVERSEMENT ILLÉGAL DE DÉCHETS.
- CONSTRUCTION SANS AUTORISATION SUR UNE ZONE NATURELLE .

## RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- Fiche "[Le droit pénal de l'environnement en France](#)" de la boîte à outils pédagogique Justice Climatique.
- Fiche 4 "[Qui protège le droit et les droits ?](#)" du manuel d'éducadroit pour comprendre l'organisation de la justice en France.

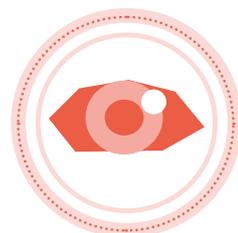
# CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT COLLÈGE / LYCÉE

Rédaction d'une charte de l'environnement dans l'établissement promouvant le respect de l'environnement et mise en place d'actions pour un fonctionnement éco-responsable de l'établissement, en incluant l'ensemble des parties prenantes de l'établissement (direction, élèves et personnels, prestataires, etc.).

## DESRIPTIF GÉNÉRAL

### PRÉREQUIS :

- ▶ Notions de base sur le droit, le changement climatique et les problématiques environnementales (gaspillage alimentaire, biodiversité, déchets etc.) (voir la fiche [Ressources théoriques](#))
- ▶ Notions de base sur l'organisation de l'établissement (Personnel, prestataire extérieurs, Région, etc.)
- ▶ S'informer sur les possibles aides publiques (voir la fiche [Aides et démarches](#))
- ▶ Exemple de [Chartes environnementales](#)



### OBJECTIFS :

- ▶ S'investir dans la vie de l'établissement et comprendre sa gestion et son organisation
- ▶ Analyser des informations pour en dégager des pistes d'action selon un objectif d'amélioration environnementale
- ▶ Rédiger une charte et mettre en place des actions concrètes pour un fonctionnement quotidien éco-responsable de l'établissement
- ▶ Faire preuve de sens critique et de recul pour évaluer l'efficacité des actions mises en place et des améliorations possibles

### TEMPS :

Projet à vision continue, à raison d'une heure par semaine sur une année



### PARTICIPANTS :

- ▶ Eco-délégués, volontaires ou classe référente
- ▶ Un ou plusieurs enseignants référents pour s'assurer de l'implication de la direction et des prestataires extérieurs
- ▶ L'implication de la direction est importante pour concrétiser la mise en place des actions



## ORGANISATION & DÉROULEMENT

### DÉFINITION DU GROUPE ET DES BESOINS

La première étape consiste à **identifier les porteurs de l'initiative** (élèves et référents) : Il est possible d'organiser ce projet avec une classe entière pour l'année, une classe par trimestre, ou bien les éco-délégués des différentes classes.

Il est nécessaire d'établir les rôles et engagements des différents acteurs et de définir des adultes référents : un ou plusieurs enseignants référents, acteurs de l'établissement scolaire (direction, personnels administratifs et techniques, etc.), acteurs du territoire (collectivités, associations, etc.). Les parents d'élèves peuvent être une ressource importante de support. Il faut ensuite **définir le temps imparti et les heures allouées au projet** dans le programme (enseignants + élèves).

**Un budget** est également à définir avec les décideurs en effectuant éventuellement des demandes d'aide de financement (Région, Communauté de Communes, Villes, etc.).

## ETAT DES LIEUX

Les thématiques abordées dans le cadre du projet peuvent être nombreuses : alimentation, biodiversité, déchets, eau, énergie, santé, solidarités, ouverture sur l'extérieur par le partenariat, climat, enseignement, gestion et maintenance de la structure, vie scolaire, etc.

Après avoir présenté aux élèves le projet et ses enjeux, la première étape consiste à réaliser **un état des lieux du fonctionnement quotidien de l'établissement** (fournitures, bâtis, desserte transports, cantine, tri déchets, biodiversité, prestataires extérieurs, gestion de l'énergie, etc.). Il est possible d'organiser des entretiens, de réaliser des questionnaires auprès des élèves, du personnel de l'établissement, des enseignants, etc.

**Une analyse de l'état des lieux** permettra de cibler les pistes d'actions à proposer dans la charte.

## RÉDACTION DE LA CHARTE

La charte devra contenir les éléments suivants :

- **Une introduction** permettant de présenter le projet et définir le contexte grâce à l'analyse de l'état des lieux pour justifier les actions proposées dans la charte
- **Une présentation d'une série d'actions à mettre en place par thématique étudiée.** Pour chacune des actions, il peut être nécessaire d'y associer des indicateurs (coût, difficulté, efficacité, obstacles, objectifs à court et long terme...) afin d'estimer les résultats attendus et de mesurer l'efficacité de l'action une fois mise en place. Il est également important de **définir les acteurs concernés par l'action** (prestataires extérieurs, élèves, personnel administratif etc.)
- Il est préférable de **privilégier les engagements** ("Je m'engage à...") aux interdictions ("Je ne dois pas...") pour favoriser l'enthousiasme et la motivation de tous, et d'inclure, en plus des devoirs, les droits et bonnes pratiques ("J'ai le droit à un environnement sain où se développe la biodiversité" par exemple)
- L'objectif est de **rendre la charte juridiquement applicable**, en l'intégrant par exemple dans le règlement intérieur. Cette partie permet d'expliquer aux élèves la notion d'applicabilité.

## PRÉSENTATION AUX RESPONSABLES D'ÉTABLISSEMENT POUR VALIDATION

- Une fois la charte rédigée, celle-ci est présentée aux responsables d'établissement pour validation et signature. Elle peut éventuellement être envoyée au Préfet, ou aux ordres décisionnaires associés (régions/mairie/collectivités..).
- Une fois validée et publiée au sein de l'établissement, elle peut être signée par toute personne de l'établissement en accord avec la charte (élèves, enseignants, personnels..).

## MISE EN APPLICATION DES ACTIONS ET SENSIBILISATION

Pour faire vivre la charte une fois finalisée, il est nécessaire de :

- Communiquer auprès des élèves et des adultes (journal de l'établissement, blog, affiche, stands, etc.)
- Mettre les actions en place au sein de l'établissement en :
  - définissant un calendrier d'action ;
  - formant le personnel nécessaire pour réaliser les actions à mettre en place ;
  - formalisant les nouvelles modalités avec les prestataires par la signature de contrats ;
  - prenant contact avec des associations (pour dons, récupérations de nourritures en surplus, etc.).

## CONCLUSION ET RETOURS D'EXPÉRIENCE

A la fin de l'année, un bilan sur les actions mises en place permet d'analyser l'efficacité des mesures, de proposer des pistes d'amélioration et de faire un point sur les actions qui n'ont pas encore été entamées ou terminées : analyse des indicateurs, retours d'expériences, bienfaits du projet (au niveau sanitaire, économique, biodiversité, sociétal, bien être...)

Ce bilan peut être transmis aux responsables de l'établissement et sert également à l'éventuelle transmission du projet pour l'année prochaine (nouvelle classe, nouvelle personne référente, etc.)

## QUELQUES PISTES D'ACTIONS



### BIODIVERSITÉ :

- ▶ Végétaliser l'établissement (potager, hôtel à insectes, etc.)

### TRANSPORT :

- ▶ Développer le covoiturage
- ▶ Investir dans des râteliers vélo





## CONSOMMATION :

- Recycler les manuels scolaires
- Privilégier l'impression sur du papier recyclé
- Mettre en place un bac à brouillon
- Organiser une brocante pour vêtements ou fournitures scolaires
- Privilégier les gourdes plutôt que l'eau en bouteille

## ENERGIE :

- Eteindre les appareils en veille
- Privilégier la lumière naturelle quand c'est possible
  - Diminuer le chauffage d'un ou deux degré



## ALIMENTATION :

- Proposer des repas végétariens
- Privilégier les produits locaux et de saison
- Mettre en place un compost

## VIE ÉTUDIANTE :

- Organiser des événements de sensibilisation (semaine du développement durable etc.)
- Organiser des visites en lien avec l'environnement (centre d'incinération des déchets, centre de tri Relais, parcs etc.)



Pour stimuler les élèves et participer à un projet entre établissements, [l'IFPEB organise le concours Cube.S](#) : les établissements scolaires qui s'inscrivent (collèges, lycées) s'engagent à réduire leur consommation d'énergies pendant cinq ans. En se mobilisant sur les bons usages et le réglage de leurs installations techniques, ils réalisent des économies d'énergie, progressent dans le classement national et participent de manière ludique et concrète à la loi de transition énergétique qui vise 40% d'économies d'énergie en 2030 !

## RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- [Dossier d'exemples de charte](#) mise en place dans des établissements
- Le site [ça commence par moi](#) propose de nombreux éco-gestes pour agir, comprendre et mobiliser
- [Le guide de l'éco-délégué au collège](#) et [Le guide de l'éco-délégué au lycée](#) : guides développés par l'Ademe

# CONCOURS D'ÉCOLOQUENCE

Organisation d'un concours d'éloquence sur le thème de l'environnement. Cette activité est destinée aux lycéens ou à partir de la 3ème.

## DESRIPTIF GÉNÉRAL

### PRÉREQUIS :

- ▶ Lire les fiches thématiques de la boîte à outils pédagogique "Justice Climatique" de Notre Affaire à Tous et des Savanturiers
- ▶ Connaître la définition et l'utilisation d'un argument / disposer des connecteurs logiques pour proposer une argumentation claire



### OBJECTIFS :

- ▶ Travailler l'aisance orale, l'argumentation et la rhétorique  
Enrichir son lexique
- ▶ S'engager sur un sujet en prenant le temps de préparer son intervention pour défendre son point de vue
- ▶ Réfléchir sur des problématiques environnementales

## TEMPS :

- Projet à vision continue, à raison d'une heure de préparation par semaine sur six mois (octobre à mars)
- Temps supplémentaire à prévoir pour l'organisation des différentes étapes de sélection



## PARTICIPANTS :

- Le nombre d'élèves dépend du format à déterminer en amont :
  - Passage individuel ou par groupe lors du tournoi
  - Tournoi au sein d'un établissement ou au sein de l'académie
  - Un référent du projet par classe ou par niveau pour organiser les tournois, s'assurer de la préparation des élèves, se coordonner entre classes ou établissements, etc.
- Le jour du tournoi :
  - 3 et 4 personnes membres du jury (un intervenant de Notre Affaire A Tous, un membre d'une association environnementale, un avocat, un maire, un professeur, etc.)
  - Un animateur (élève ou adulte) pour présenter les élèves et gérer le temps



## MATÉRIEL :

Pour les jours de tournoi :

- Un pupitre
- Un micro (facultatif)
- Caméra et appareil photo si enregistrement de l'audience (facultatif)



**LIEU :**

Une grande salle le jour du tournoi pour accueillir jury, participants et classe et/ou public éventuellement (amphithéâtre, salle de fête, etc.)

## ORGANISATION & DÉROULEMENT

### PRÉSENTATION DU PROJET

Les élèves (d'un même établissement ou bien de plusieurs établissements selon le format) s'affrontent en plusieurs étapes dans **un concours d'éloquence sur le thème de l'environnement**.

- La première étape de sélection est spécifique à chaque niveau. Selon le nombre de participants, cette étape peut être divisée en deux sélections.
- Les lauréats de chaque niveau (nombre à définir en fonction du format et du nombre de participants) sont ensuite réunis pour s'affronter dans les étapes d'inter-niveaux, au sein de l'établissement ou de l'académie (entre plusieurs établissements). Il est également possible d'organiser plusieurs étapes de sélections (quart de finale, demi-finale et finale).
- A la fin du tournoi final, trois lauréats sont désignés et reçoivent éventuellement un prix, en lien avec la thématique environnementale du concours.

## L'ORGANISATION DES ÉTAPES DE SÉLECTION

### EN AMONT

- **Le sujet de chaque étape du concours est donné aux élèves deux semaines avant** pour qu'elles et ils puissent se préparer. Le temps de parole des participants est déterminé en amont (généralement entre 5 et 10 minutes par élève).
- **Un calendrier des étapes** de sélection est fixé au plus tôt afin de s'assurer de la disponibilité de toutes les personnes du projet (élèves, jury, et référents du projet). Le tournoi peut s'organiser en journée/demi-journée banalisée ou bien en soirée, selon les disponibilités de chacun.
- Les différentes options du format du concours sont à déterminer en amont, à savoir :
  - Si le concours s'effectue au sein d'un ou de plusieurs établissements. Si différents établissements s'affrontent, il est envisageable de ne pas mélanger les niveaux et d'avoir alors un lauréat par niveau.
  - Si les élèves interviennent individuellement ou par groupe.
  - Si le jury pose des questions à la fin des prises de parole.
  - Une variante consiste à confronter les élèves en duel durant la finale, en imposant à chacun des élèves un point de vue (pour ou contre) sur le sujet donné. Dans ce cas, lors du tournoi, les deux élèves parlent deux fois 5 minutes à tour de rôle, pour présenter leur point de vue lors de la première prise de parole puis pour répondre aux arguments de l'adversaire la deuxième fois. Il est alors nécessaire d'organiser des poules pour que tous les élèves s'affrontent entre elles et eux.

### LE JOUR DU TOURNOI

- Une personne fait l'animation pour présenter l'élève (ou le groupe d'élèves) et son sujet et s'assurer du respect du délai d'intervention imparti.
- Les candidats (ou groupe d'élèves) passent tour à tour (ou en duel si variante) sur le sujet donné, en respectant le temps de parole défini.
- Une fois que tous les élèves (ou groupes) sont passés, le jury se retire pour la **délibération**.
- L'animateur **annonce les résultats** une fois la délibération terminée

## L'ÉVALUATION DES TOURNOIS

Les élèves sont évalués selon différents critères comme **la qualité de l'expression orale** (vocabulaire, diction, intonation, aisance, etc.), **la qualité de l'argumentaire et la maîtrise du sujet** (construction de l'argumentation, pertinence des exemples, respect du sujet, etc.)

Pour évaluer équitablement les participants des différents niveaux, les sujets peuvent être définis de deux façon différentes :

- **Les sujets sont communs à tous les niveaux** à chaque étape du tournoi. Dans ce cas, il est possible de prendre des sujets assez larges sur lesquels des élèves de seconde peuvent tout aussi bien s'exprimer que des élèves de terminale.
- **Les sujets sont spécifiques à chaque niveau** pour la première étape, puis communs lorsqu'il s'agit de l'étape inter-niveaux.

Quoi qu'il en soit, pour l'étape de la finale, il est judicieux de présenter la classe dans laquelle se trouve le ou la candidat afin que le jury évalue chaque intervention dans son contexte.

## SÉANCES DE PRÉPARATION

**Les séances de préparation**, à raison d'une heure par semaine pendant la durée du projet permettent aux élèves de développer leurs connaissances sur **les problématiques environnementales** et de **travailler leur aisance à l'oral** :

## LES CONNAISSANCES SUR LES SUJETS ENVIRONNEMENTAUX

La première étape pour se préparer au tournoi est de bien maîtriser son sujet. [La boîte à outils pédagogique "Justice Climatique"](#) de Notre Affaire à Tous et des Savanturiers, permet d'acquérir les connaissances de base au droit de l'environnement et à la justice climatique. La fiche [Ressources théoriques](#) recense également quelques ressources complémentaires sur les thématiques du droit et de l'environnement.

Notre Affaire à Tous peut intervenir dans ce cadre pour présenter certains sujets relatifs à l'environnement, le droit de l'environnement, la justice climatique, le droit de la nature, etc.

L'association la [Fresque du Climat](#) propose un atelier scientifique basé sur les travaux du GIEC qui permet de sensibiliser de façon ludique et collaborative au dérèglement climatique.

## LA PRÉPARATION ORALE

La préparation à l'oral nécessite un travail de **placement de voix, de respiration, de posture**. Pour cela, il existe des exercices comme :

- **Des jeux de langues** (virelangue pour travailler la diction, stylo dans la bouche pour articuler, etc.)
- **De la lecture orale** en faisant varier :
  - Les émotions (colère, tristesse, peur, ennui, joie, dégoût, etc.)
  - Les personnages incarnés (super héros, roi, enfant, etc.)
  - Le volume (chuchotement, cri, etc.)
  - La vitesse (lentement, rapidement, avec des coupures, etc.)
- **Des jeux d'improvisation**
  - Raconter une histoire à partir d'un objet, d'une situation de départ
  - Cadavre exquis oral (un élève formule une phrase tour à tour les élèves continuent l'histoire en ajoutant une phrase)
  - Des jeux de société (Comment j'ai adopté un gnou, etc.)
  - Des jeux pour développer le **vocabulaire** (Oxymores, synonymes, etc.)
  - Des jeux pour développer l'**argumentaire** (La méthode des six chapeaux)
  - Des exercices de **respiration, de placement du corps** (Chant, danse, relaxation, etc.)

Au cours des séances de préparation, les élèves peuvent s'entraîner sur différents sujets sur lesquels argumenter en condition.

Pour ces séances de préparation, il est possible de se rapprocher d'associations de théâtre ou d'organismes spécialisés dans le domaine de l'expression orale pour travailler la gestuelle, la diction, l'émotion etc.

[Eloquentia](#) est un programme éducatif d'intérêt général né en 2012 qui permet à la jeunesse de s'exprimer librement et de gagner confiance en soi à travers notamment des parcours et des concours de prise de parole en public.

## AUTOUR DU CONCOURS

Les élèves n'ayant pas été sélectionnés ou ne participant pas au tournoi peuvent également avoir un rôle à jouer dans l'organisation ou la communication autour du projet.

- Création d'affiches pour l'évènement,
- Réalisation d'un reportage sur la préparation et le concours.
- Sur les réseaux : blogs pour rendre compte du projet.
- Communication à l'extérieur de l'établissement (journal local, mairie, association environnementale etc.).

## EXEMPLE DE SUJETS

Voici une liste de sujets sur lesquels organiser les concours d'écoloquence. La liste est à compléter et à renouveler, surtout si l'exercice est effectué au sein du même établissement plusieurs années de suite. Il peut s'agir de sujets "classiques" ou de sujets un peu décalés:

**AQUAMAN PEUT-IL SAUVER L'OCÉAN ?**

**THANOS EST-IL ÉCOLO ?**

**FAUT-IL IMPOSER OU MONTRER L'EXEMPLE ?**

**LES NOUVELLES TECHNOLOGIES NOUS SAUVERONT-ELLES ?**

**MANIFESTER PACIFIQUEMENT EST-IL SUFFISAMMENT EFFICACE ?**

**POURQUOI S'OCCUPER DE CE QUE VA DEVENIR NOTRE PLANÈTE, PUISQU'ON NE SERA PAS LÀ POUR LA VOIR S'ÉTEINDRE ?**

**POUR QUI PROTÉGEONS NOUS L'ENVIRONNEMENT ?**

**FAUDRAIT-IL UNE "DICTATURE ÉCOLOGIQUE" POUR SAUVER LA PLANÈTE ?**

**LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DOIT-ELLE PASSER AVANT TOUT LE RESTE ?**

**LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : EST-CE UNE AFFAIRE INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE ?**

**PRENDRE UNE DOUCHE DE DEUX MINUTES EST-IL NÉCESSAIRE POUR LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ?**

**LE COLIBRI VA-T-IL NOUS SAUVER ? (RÉFÉRENCE À LA LÉGENDE DU COLIBRI)**

**LA PLANÈTE SUPPRIMERA-T-ELLE L'HUMAIN AFIN DE SE SAUVER ?**

**POURQUOI DONNER À LA NATURE UNE PERSONNALITÉ JURIDIQUE ?**

**NOTRE MODE DE VIE OCCIDENTAL EST-IL COMPATIBLE AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ?**

**QUI DE BOB L'ÉPONGE OU SIMBA S'EN SORTIRA LE MIEUX FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ? (KATNISS (HUNGER GAMES) VS ROBINSON CRUSOÉ / MULAN VS ROBIN DES BOIS / LA PETITE SIRÈNE VS MOWGLI, ETC.)**

## RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- ▶ Proposition d'activités de l'[Académie de Créteil](#), de l'[Académie de Strasbourg](#) et du [Lycée Le Castel-Dijon](#) pour accompagner les élèves à l'oral
- ▶ [La méthode des 6 chapeaux](#) : méthode qui consiste à endosser alternativement un des six rôles déterminés par des chapeaux de couleur pour s'exprimer selon un certain point de vue
- ▶ [Théâtre pour l'Avenir](#) et [Association nationale de Recherche et d'Action Théâtrale](#) : mise à disposition de ressources pédagogiques pour mettre en place des activités théâtrales
- ▶ [Déroulement du Concours national d'éloquence](#)

# RESSOURCES THÉORIQUES

## NOTRE AFFAIRE À TOUS ET LES SAVANTURIERS

- ▶ Les [fiches thématiques de la boîte à outils pédagogique Justice Climatique](#)
- ▶ Une vidéo sur [la hiérarchie des normes](#) et une vidéo sur [la justice climatique](#)
- ▶ Une [infographie](#) sur les grands procès climatiques
- ▶ [Un Climat d'Inégalités](#) : rapport sur les inégalités climatiques de Notre Affaire à Tous

## SUR L'ENVIRONNEMENT

- ▶ [Mooc Avenir Climatique](#) : ensemble de vidéos de l'association Avenir Climatique pour comprendre le climat, l'énergie et les enjeux autour de ses problématiques.
- ▶ <https://leclimatchange.fr/> : site mis en ligne par le Réseau Action Climat qui décrypte les conclusions du GIEC
- ▶ [Site de Climate Challenge](#) : à destination des enseignants pour aborder les problématiques environnementales
- ▶ [Le climat en question](#) : site créé par l'Institut Pierre-Simon Laplace pour proposer des réponses de scientifiques aux questions les plus courantes sur le climat et sur son évolution.
- ▶ [Rapport du Haut Conseil pour le Climat](#) : organisme indépendant chargé d'émettre un avis sur la mise en œuvre des politiques et mesures publiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de la France en cohérence avec les engagements internationaux (Accord de Paris, la neutralité carbone en 2050...)
- ▶ [ADEME](#) : Agence de la Transition écologique
- ▶ [Le « socle d'information initial » de la Convention Citoyenne pour le climat](#) : un document à destination des 150 citoyens de la Convention Citoyenne pour le climat pour comprendre les enjeux du dérèglement climatique
- ▶ [Site du ministère de la transition écologique](#) pour avoir un aperçu des politiques publiques

## SUR LE DROIT

- ▶ [Manuel d'éducadroit](#) : Le Défenseur des droits propose un manuel d'éducation au Droit, construit autour de onze points clés afin d'aider les enseignants et mentors, à sensibiliser au droit et aux droits des enfants et des jeunes.

## ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES :

# LA FRESQUE DU CLIMAT

## JEU DE CARTES COLLABORATIF



Il s'agit d'un jeu de cartes ludique, collaboratif et créatif, basé sur les rapports du GIEC, pour sensibiliser les élèves au changement climatique et en étudier les effets systémiques.

- La version « adulte » (convient à partir du lycée) : [à imprimer en cliquant ici](#)
- La version « enfant » (convient pour des élèves de 8 à 14 ans) : [à imprimer en cliquant ici](#)

### DESCRIPTION

« Les joueurs sont en équipe de 4 à 7 joueurs. Ils disposent de cartes représentant les différentes composantes du changement climatique et se concertent afin de retrouver les liens de cause à effet en les positionnant et reliant entre elles. Un animateur encadre une ou plusieurs équipes afin de les guider durant l'atelier, assurer une bonne communication entre les membres et donner des explications supplémentaires. »

### OBJECTIFS

- Comprendre les effets systémiques du changement climatique;
- Réfléchir sur des problématiques environnementales.

### PARTICIPANTS

- Une classe, divisée en équipes de 4 à 7 joueurs;
- Un animateur (l'enseignant).

### LIEU

- Une salle de classe.

### MATÉRIEL

- La version imprimée du jeu de cartes « La fresque du climat » ;
- De grandes affiches blanches et des feutres.

Pour en savoir plus : [le site de La Fresque du Climat.](#)

## ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES :

# “ NOWATERA ”

## SERIOUS GAME SUR INTERNET



Ce serious game permet de sensibiliser les élèves aux enjeux de biodiversité, en proposant un format qui s'adapte à une génération hyperconnectée.

### DESCRIPTION

« Ce jeu propose plusieurs scénarios de causes/conséquences en cascade qui aboutissent à des problèmes écologiques sur une planète imaginaire : Nowatera. Dans chaque partie du jeu, l'élève sera amené à faire des choix pour enrayer le problème environnemental qui lui est soumis. L'analyse de la situation, grâce aux propos d'experts et aux documents de la base de données, conduit le joueur à se poser plusieurs questions et à aborder de nombreux concepts écologiques. »

### OBJECTIFS

- ▷ Prendre conscience des liens entre nature et urbanisation;
- ▷ Comprendre l'équilibre des écosystèmes et saisir l'importance de préserver la biodiversité;
- ▷ Combiner les avis et les exigences de différentes parties prenantes pour se positionner sur des mesures environnementales et climatiques.

### PARTICIPANTS

- ▷ Une classe, divisée en groupes de 2-3 personnes.

### LIEU

- ▷ Une salle informatique avec internet (un ordinateur par groupe)

### MATÉRIEL

- ▷ Plusieurs ordinateurs connectés à Internet;
- ▷ Site Internet sur lequel jouer : <http://www.nowatera.be/>

Pour en savoir plus : [Le Dossier pédagogique](#) et le [site du jeu](#)

## ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES :

# “ EAU TOUR DU MONDE ”

## JEU DE RÔLES



Ce jeu de rôle est idéal pour sensibiliser les élèves aux enjeux relatifs à l'eau dans une perspective mondiale.

### DESCRIPTION

« Le jeu de rôles Eau tour du monde transforme la classe en un théâtre international dans lequel les élèves incarnent des personnages provenant de différentes régions du monde (Amérique du Nord, Amérique latine, Afrique et Asie). Les joueurs seront appelés à vivre des expériences de conflits (pollution, construction de barrage, prélèvement abusif, etc.) et de coopération (enseignement de techniques d'irrigation, partage d'expériences, étude sur la qualité de l'eau, etc.), relativement à l'eau. »

### OBJECTIFS

- ▷ Prendre conscience des inégalités mondiales face à l'eau (accès, utilisation, pollution...);
- ▷ Comprendre le lien entre les inégalités climatiques et les inégalités socio-économiques.

### PARTICIPANTS

- ▷ Les élèves d'une classe.

### LIEU

- ▷ Une salle de classe.

### MATÉRIEL

- ▷ Tableau et craies
- ▷ 6 bols d'eau, 6 verres, 6 bacs
- ▷ Papier et crayon
- ▷ Boîte dans laquelle déposer des petits papiers
- ▷ Colorant alimentaire et compte-gouttes
- ▷ 6 bidons remplis d'eau

Pour en savoir plus : [le site dédié au jeu.](#)

## ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES :

# “ CLIMAT SOUS TENSION ”

## HISTOIRES DONT VOUS ÊTES LE HÉROS



Sous forme d'histoires interactives, les joueurs font des choix qui conditionnent le destin du personnage.

### DESCRIPTION

Ces histoires interactives proposent 6 scénarios dans 6 endroits du monde. Ils permettent aux élèves de se glisser dans la peau d'un personnage qui doit faire face à une problématique climatique spécifique ; les choix de l'élève conditionnent le destin du personnage. Ce projet est labellisé COP21. Au fil du récit, des ressources complémentaires sont proposées en fenêtres pop-up, notamment sous formes de vidéos YouTube.

### OBJECTIFS

- ▷ Comprendre la portée et les enjeux de problématiques climatiques éloignées de son quotidien;
- ▷ Apprendre à se positionner et à faire des choix dans des situations où intérêt particulier et intérêt général se croisent, se rejoignent ou parfois s'opposent.

### PARTICIPANTS

- ▷ Une classe répartie en groupes de 2-3 personnes.

### LIEU

- ▷ Une salle informatique avec internet.  
(un ordinateur par groupe)

### MATÉRIEL

- ▷ Un ordinateur avec une connexion Internet par groupe;
- ▷ [Le site internet](#) avec les histoires interactives.

Pour en savoir plus : [Le site Climat sous tension.](#)

## ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES :

# COP IN MYCITY: SIMULATION DE NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT



Il s'agit d'un jeu de rôle interactif simulant un sommet international de l'ONU organisé pour lutter contre le dérèglement climatique.

### DESCRIPTION

“COP in MyCity est un atelier de simulation de négociations internationales sur le climat où les participants sont plongés au cœur de l'action. Chaque participant incarne un négociateur international devant défendre les intérêts de son État, de sa métropole ou de son secteur d'activités dans le but d'aboutir ensemble à un accord permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Mais gare aux postures égoïstes : si les engagements de réduction de gaz à effet de serre sont insuffisants, les conséquences économiques, écologiques et humaines seront dramatiques.”

### OBJECTIFS

▷ Comprendre les enjeux de la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris.

### PARTICIPANTS

▷ Une classe.

### LIEU

▷ Une salle de classe.

Pour en savoir plus : [le site de CliMates, ONG créatrice du jeu.](#)

**ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES :**

## **LA JUSTICE CLIMATIQUE** **MALLETTE PÉDAGOGIQUE DU CNCD**

Cette mallette, pensée par les membres du centre National de Coopération au Développement (CNCD), propose 18 outils pédagogiques sur le thème de la justice climatique : outils papiers (jeu de rôles, jeux de plateau, photo-langage), films documentaires et outils Internet.

La mallette permet aux enseignants d'avoir toutes les clés en main pour permettre une série d'activités autour de la justice climatique, tout en étant guidés dans la mise en place optimale de ces activités.

Tous ces outils sont téléchargeables sur le [site du CNCD](#).

**ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES :**

## **CLIMAKITS** **D'AVENIR CLIMATIQUE**

Avenir climatique met à disposition une malle pédagogique à destination des collèges et lycées pour comprendre les enjeux énergie-climat, appréhender la comptabilité carbone, débattre et échanger.

Au programme : Conférence, Jeux de bilan carbone (modes de vie, calcul de l'impact de l'établissement), débat, quizz, jeux des inégalités, etc.

Les outils sont téléchargeables sur le site [Educlimat](#).

# AIDES ET DÉMARCHES

## SOURCES DE FINANCEMENT POSSIBLES

- Pour les écoles, collèges et lycées, les Directions Académiques peuvent apporter du financement à travers les PACTE (Projets Artistiques et Culturels en Territoire Éducatif), rendez-vous sur le site Internet de la DSDEN qui vous concerne.
- Certains Conseils Départementaux, tels que le Val d'Oise et l'Essonne, disposent d'une politique d'accompagnement auprès des collèges en démarche de développement durable, n'hésitez pas à participer à leurs appels à projets respectifs.
- Pour les lycées, [la démarche lycées-Éco-responsables](#) peut aussi conduire à un financement non négligeable.
- En plus des appels à projets des collectivités locales, il existe depuis peu une possibilité nouvelle, celle du financement solidaire à travers [la plate-forme numérique « Trousse à projets »](#) : elle permet aux enseignants et aux membres de la communauté éducative de faire connaître leurs initiatives et de collecter les fonds nécessaires à leur concrétisation. Elle offre à tous, familles, relations ou particuliers qui veulent soutenir l'École, entreprises ou associations, la possibilité de contribuer à la réalisation de projets validés par l'Éducation Nationale.
- D'autres appels à projets avec du financement existent, pour ne pas les rater à mesure qu'ils sont affichés, inscrivez-vous à [la lettre de diffusion mensuelle EDD Versailles](#).

## LABELS ET DÉMARCHES

### PROGRAMME ÉCO-ÉCOLE

Le programme permet aux établissements scolaires volontaires de travailler successivement sur l'un des 8 thèmes prioritaires autour desquels le projet se développe : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie, la santé, les solidarités et le climat. Ces derniers sont envisagés dans un projet global impliquant aussi bien les élèves et les enseignants que les élus locaux, les associations locales ou encore les parents d'élèves.

Éco-École propose une méthodologie et un accompagnement auprès des écoles primaires et élémentaires, des collèges et des lycées pour une mise en œuvre concrète du développement durable. Il repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire (élèves, enseignants, direction, personnels administratifs et techniques, etc.) mais également du territoire (collectivités, associations, parents d'élèves, etc.). Depuis son lancement, le programme Éco-École bénéficie du soutien du Ministère de l'Éducation nationale. Ce partenariat s'est traduit en janvier 2017 par la signature d'un accord-cadre de coopération pour l'EDD.

Éco-École est développé en France depuis 2005. Avec 2 500 établissements scolaires en démarche en France et plus de 50 000 dans le monde. Le nombre d'établissements scolaires en démarche est passé de 70 en 2005-2006 (année pilote) à 3000 en 2018-2019. En 2019, ce sont plus de 748 établissements qui ont été labellisés, une progression de +13 % par rapport à l'année précédente.

### DÉMARCHE E3D

La démarche E3D (École/Établissement en Démarche de Développement Durable), c'est lorsque qu'un établissement (école, collège, lycée) s'engage dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes face aux Objectifs de Développement Durable, dans le mode de fonctionnement de l'établissement (énergie, eau, déchets...) et à travers les enseignements délivrés.

Les élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à les former aux bonnes pratiques permettant de vivre ensemble dans un monde aux ressources limitées, mais aussi à leur transmettre les connaissances, les compétences et la culture qui leur permettront tout au long de leur vie de comprendre la complexité des enjeux du développement durable, pour ensuite décider et agir. En un mot, en faire des citoyens informés, critiques et engagés, qui puissent être force de proposition et acteurs du changement global.

La démarche devra progressivement englober les 4 dimensions de la vie d'un établissement : enseignement, vie scolaire, gestion et Maintenance de la structure, ouverture sur l'extérieur par le partenariat

La démarche peut **débuter modestement** par quelques actions réalistes et évoluer, petit à petit, vers **une démarche pérenne de qualité** devant suivre un certain nombre d'étapes.

CETTE BOÎTE À OUTILS PRATIQUE A ÉTÉ RÉALISÉE  
GRÂCE AU SOUTIEN FINANCIER DE



VILLE DE  
**PARIS**

**LES SAVANTURIERS :**



**NOTRE AFFAIRE À TOUS :**

